MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

DESSIN APPLIQUE A LA MAROQUINERIE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

CODE: 53 11 05 U11 D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION:
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du sur avis conforme du Conseil général

DESSIN APPLIQUE A LA MAROQUINERIE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les bases de dessin (technique et croquis) nécessaires à l'exercice du métier de maroquinier.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ♦ lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :
 - répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites;
- s'exprimer oralement et par écrit :
 - produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair ;

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

En mathématiques,

- savoir calculer :
 - maîtriser le système de numération en base 10 ;
 - opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division);
 - connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ;
 - prendre une fraction d'un nombre ;
 - calculer un pourcentage d'un nombre ;
- ♦ savoir structurer l'espace et ses composants :
 - reconnaître et différencier les solides et les figures planes classiques ;
 - calculer le périmètre et l'aire de ces figures planes ;

- calculer l'aire et le volume de ces solides ;
- dans un plan donné, construire une droite parallèle (perpendiculaire) à une droite donnée ;
- ♦ savoir mesurer:
 - pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée et de monnaie (cas simples).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (C.E.B.)

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

dans le respect des consignes données par le chargé de cours,

pour un article de maroquinerie,

- de tracer un dessin technique qui respecte les notions de perspective, les proportions et les volumes et qui représente les découpes, les lignes de couture et des détails techniques ;
- de réaliser un croquis en trois dimensions en illustrant différents rendus de matières avec ombrage.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ♦ le degré de rigueur, de précision et de soin ;
- ♦ le degré de qualité des rendus.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

à partir d'articles de maroquinerie,

- de réaliser un croquis simple à main levée ;
- d'appréhender les notions de volume, de proportions et de perspective ;
- de réaliser des croquis en deux et trois dimensions ;
- ♦ de réaliser des dessins techniques en utilisant les outils adéquats (les règles, l'équerre, le « perroquet » ...);
- de lire et d'expliquer un dessin technique ;
- de définir les notions de plan et de section ;
- de tracer des plans et des sections ;
- de représenter les découpes, les lignes de couture dans les dessins techniques ;
- de représenter les détails techniques ;
- de représenter les rendus de matières en ombrage ;
- de représenter graphiquement les textures des différents cuirs et autres matériaux.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

| 7.1. Dénomination des cours | Classement | Code U | Nombre de périodes |
|-----------------------------------|------------|--------|-----------------------|
| Dessin appliqué à la maroquinerie | CT | В | 48 |
| 7.2. Part d'autonomie | | P | 12 |
| Total des périodes | | | 60 |